



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BRETAGNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



23 novembre 2021

DOSSIER DE PRESSE

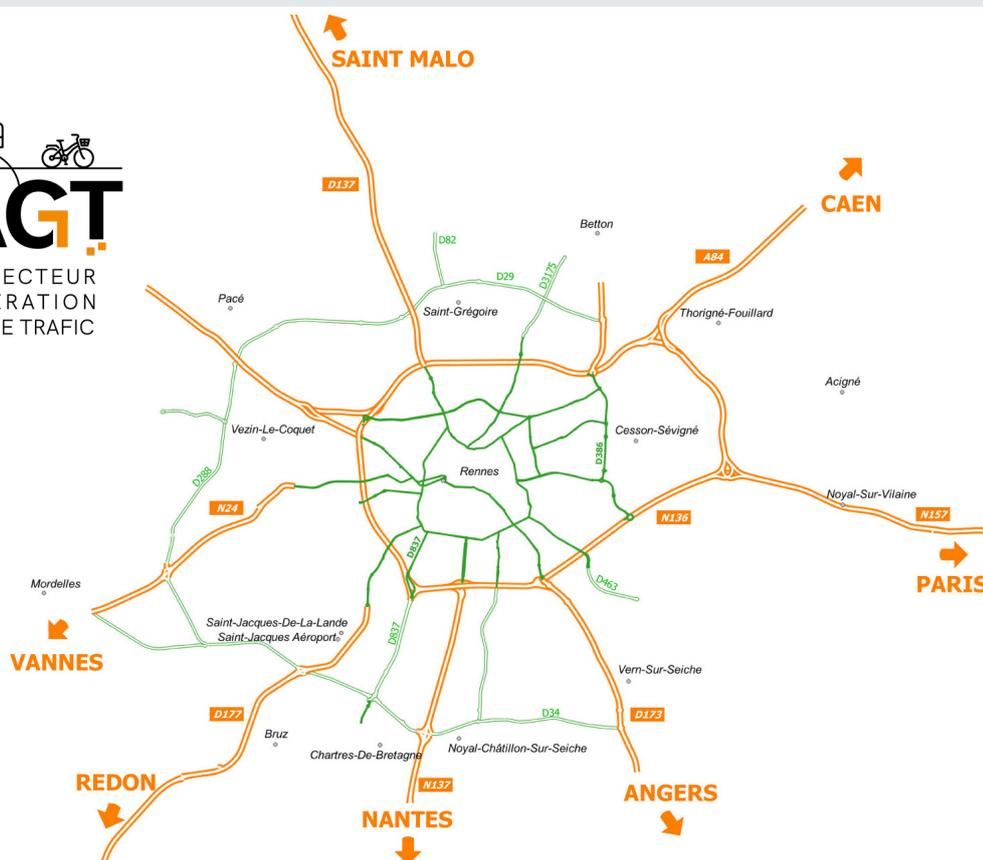
**Schéma  
Directeur  
d'Agglomération  
de Gestion  
du Trafic**



L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS SE MOBILISENT POUR AMÉLIORER LA GESTION DU TRAFIC

## DÉPLOIEMENT DU SCHEMA DIRECTEUR D'AGGLOMÉRATION DE GESTION DU TRAFIC (SDAGT) DE RENNES

PRÉSENTATION DES MESURES MISES EN OEUVRE D'ICI 2024



1

## CONTEXTE ET OBJECTIFS PARTAGÉS

Le réseau routier de l'agglomération rennaise se compose d'une rocade, d'une seconde ceinture et de neuf pénétrantes vers le centre ville. Ce réseau est exploité par trois gestionnaires différents: l'État, le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine et Rennes Métropole. Il supporte un trafic journalier allant jusqu'à 110 000 véhicules sur certaines sections, entraînant d'inévitables congestions aux heures de pointes du matin et du soir.

### LA ROCADE EN CHIFFRES

- 31 km de voirie
- 17 portes
- Jusqu'à 110 000 véhicules/jour sur certaines sections



Début 2017, l'État a initié avec les collectivités (Rennes Métropole, le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine, le Conseil Régional de Bretagne) une démarche commune pour la préparation d'un schéma directeur d'agglomération de la gestion du trafic visant à améliorer les mobilités du quotidien en optimisant les infrastructures existantes. L'objectif est de faire gagner du temps et de la régularité sur les trajets du quotidien à tous les usagers. Cette démarche, vient compléter les documents-cadres récemment votés par Rennes Métropole (Plan de Déplacement Urbain voté

début 2020) et le Conseil départemental (démarche mobilités 2035 votée mi 2021).

Après avoir établi un diagnostic détaillé des offres de mobilité à l'échelle de l'agglomération, les partenaires se sont mis d'accord sur **3 grandes orientations**:

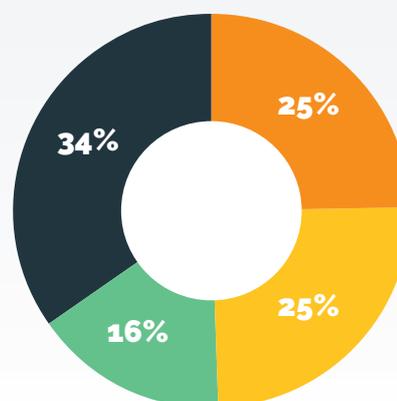
- favoriser l'intermodalité ;
- limiter la congestion sur la rocade ;
- améliorer la coordination entre les acteurs et la diffusion d'information envers les usagers.

## 2 PROGRAMMATION

Afin de répondre aux 3 grandes orientations du SDAGT, les partenaires ont établi un programme global d'opérations comprenant

**17** mesures pour un budget cofinancé de **25** millions d'euros.

Ce programme va être progressivement déployé sur tout le réseau jusqu'en 2024.



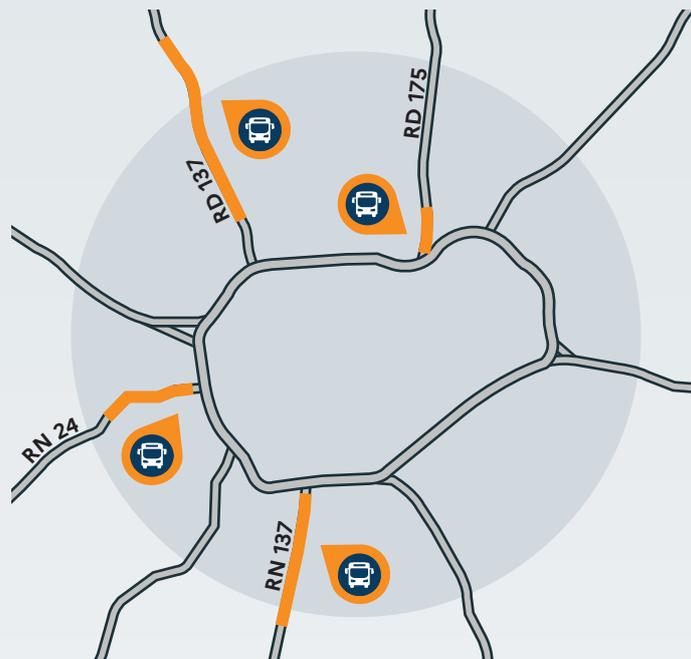
■ État ■ Conseil départemental  
■ Rennes Métropole ■ Conseil régional

## 3

## QUELLES MESURES VONT ÊTRE MISES EN OEUVRE ?

### → FAVORISER L'INTERMODALITÉ

#### > CRÉATION DE 4 VOIES RÉSERVÉES AUX TRANSPORTS EN COMMUN (VRTC)



Principe d'aménagement de la VRTC sur la RN137

L'objectif de la voie réservée est de favoriser les modes de transports alternatifs à la « voiture solo » en rendant les lignes de transports en commun plus performantes, avec des temps de parcours réduits, une meilleure régularité et une bonne interconnexion avec les autres modes de transports.



**Le principe est d'aménager la bande d'arrêt d'urgence pour y faire circuler les transports en commun** (bus STAR et cars BreizhGo) **pendant les périodes de congestion** et ainsi fiabiliser leur temps de parcours, tout en garantissant la **sécurité** des usagers.

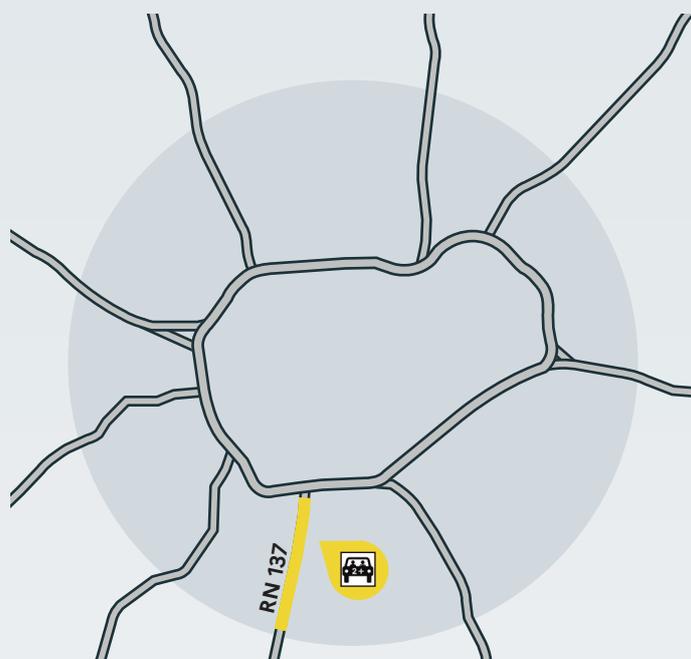
Le SDAGT va permettre la création de voies réservées sur 4 premières pénétrantes

(RN 137, RN 24, RD 137 et RD 175), en cohérence avec le Plan de Déplacements Urbain (PDU) de Rennes Métropole qui prévoit d'ici 2030 la généralisation des voies réservées sur les pénétrantes et l'expérimentation de voies ouvertes au covoiturage. L'aménagement de voies réservées sur les 5 autres pénétrantes va être étudié pour une mise en oeuvre à compter de 2025.

## > EXPÉRIMENTATION D'UNE VOIE RÉSERVÉE AU COVOITURAGE

Sur l'axe RN 137 en direction de Rennes, une **expérimentation de voie réservée au covoiturage** est à l'étude, dans la dynamique de la loi Climat et Résilience, adoptée le 20 juillet 2021.

Cette première expérimentation devrait avoir lieu à compter de fin 2023, et permettre une généralisation progressive de ces voies réservées.



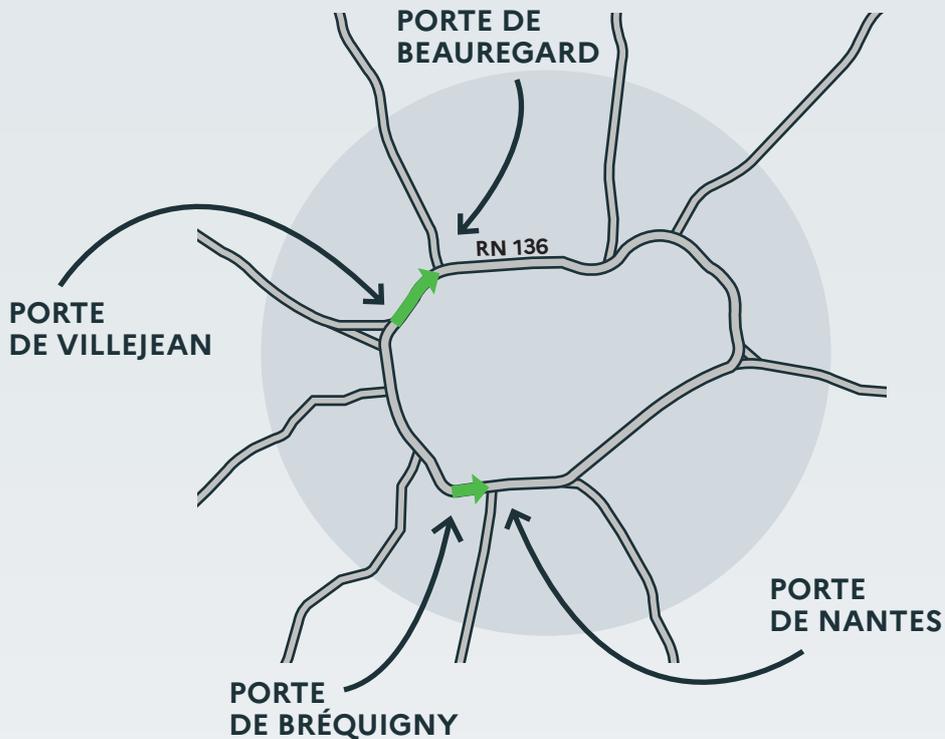
## > AMÉLIORATION DE LA LISIBILITÉ DES PÔLES D'ÉCHANGES

Afin de faciliter le report modal des usagers vers les transports en commun ou le covoiturage, les pôles d'échanges hors rocade (aires de covoiturage, gares)

seront mieux fléchés depuis le réseau structurant. Les panneaux de signalisation vont être complétés dans cet objectif.

## → LIMITER LA CONGESTION SUR LA ROCADE

### > AMÉNAGEMENT DE 2 VOIES D'ENTRECROISEMENT SUR LA ROCADE



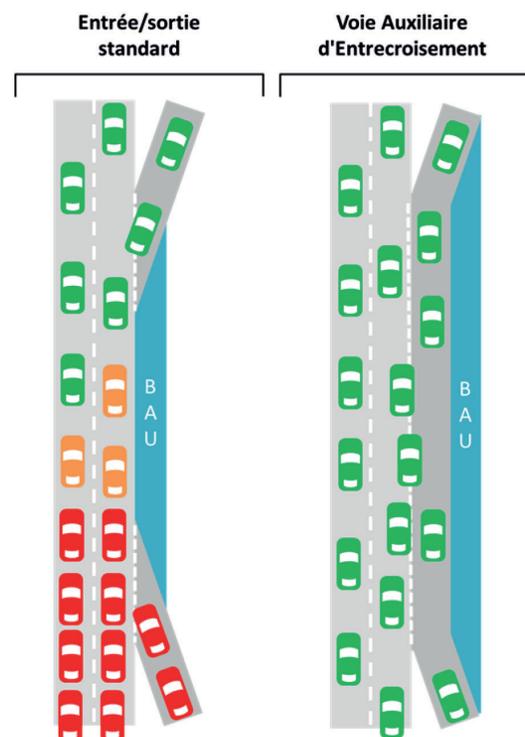
**Le principe des voies d'entrecroisement est de créer une augmentation ponctuelle de la capacité entre une bretelle d'entrée et une bretelle de sortie qui supportent un trafic élevé.**

Deux voies d'entrecroisement vont être aménagées sur la rocade pour fluidifier le trafic sur les secteurs les plus empruntés de la rocade :

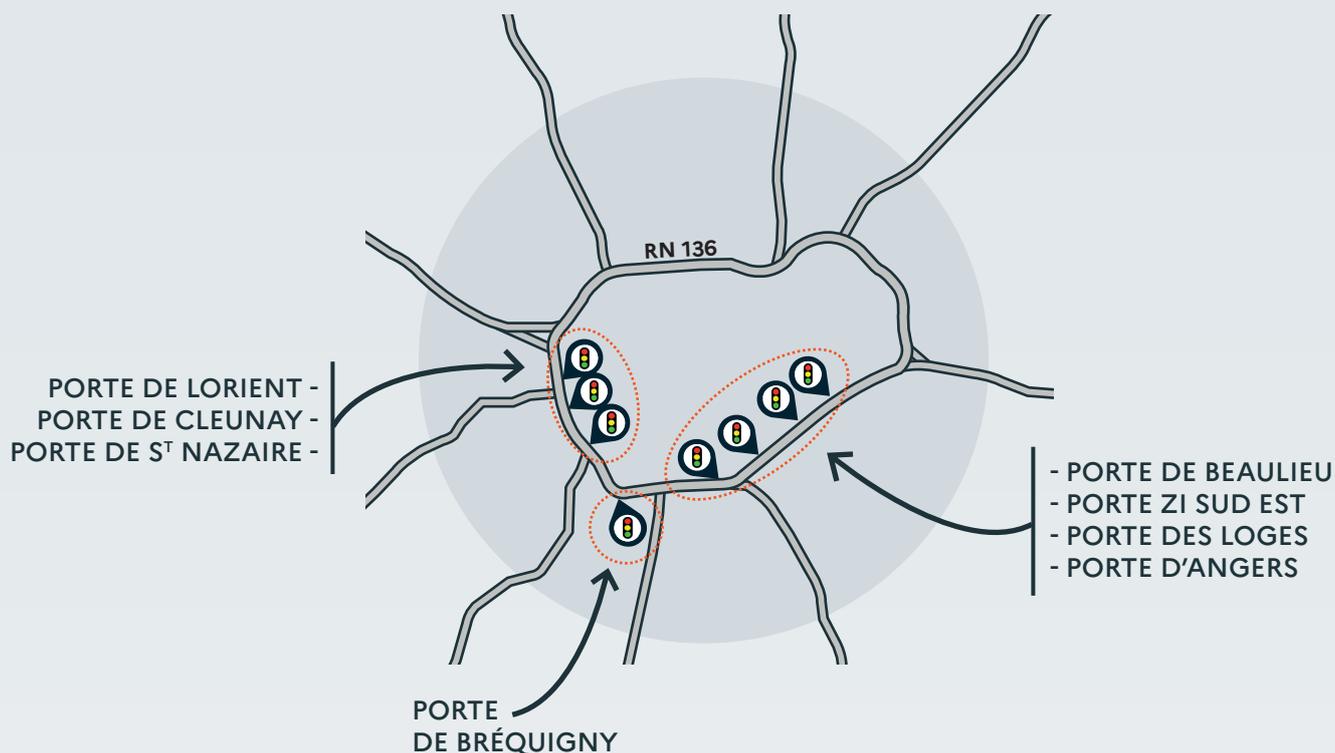
- l'une entre les portes de Villejean et de Beauregard.
- l'autre entre les portes de Bréquigny et de Nantes.

Ces deux secteurs correspondent aux zones où les congestions se créent par les insertions sur la rocade.

Ces aménagements vont permettre de limiter la congestion en amont de ces zones.



## > 3 MESURES DE RÉGULATION D'ACCÈS



**L'objectif des régulations d'accès est de maîtriser le flux de véhicules qui entre sur la voie rapide pour maintenir la fluidité globale du trafic.**

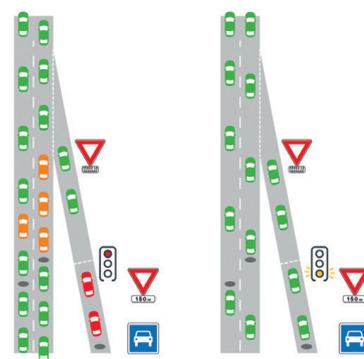
A l'approche des bretelles d'entrées sur la rocade, se forment souvent des ralentissements dus à l'afflux de véhicules supplémentaires. Si le trafic est déjà dense, c'est le bouchon garanti ! Il est donc prévu d'intervenir à la hauteur des bretelles d'accès et d'y faire patienter les véhicules entrants, le temps que la circulation se fluidifie sur la voie rapide et que celle-ci soit de nouveau en mesure d'assimiler de nouveaux entrants. C'est un dispositif qui a déjà fait ses preuves dans d'autres agglomérations, notamment à Nantes.

TRAFIC SANS RÉGULATION



La circulation est dense, les véhicules entrants provoquent un ralentissement sur la voie rapide en amont de la bretelle d'accès.

TRAFIC AVEC RÉGULATION



Les véhicules entrants sont arrêtés, par un feu rouge, et contenus quelques instants sur la bretelle d'accès. La circulation sur la voie rapide se fluidifie.

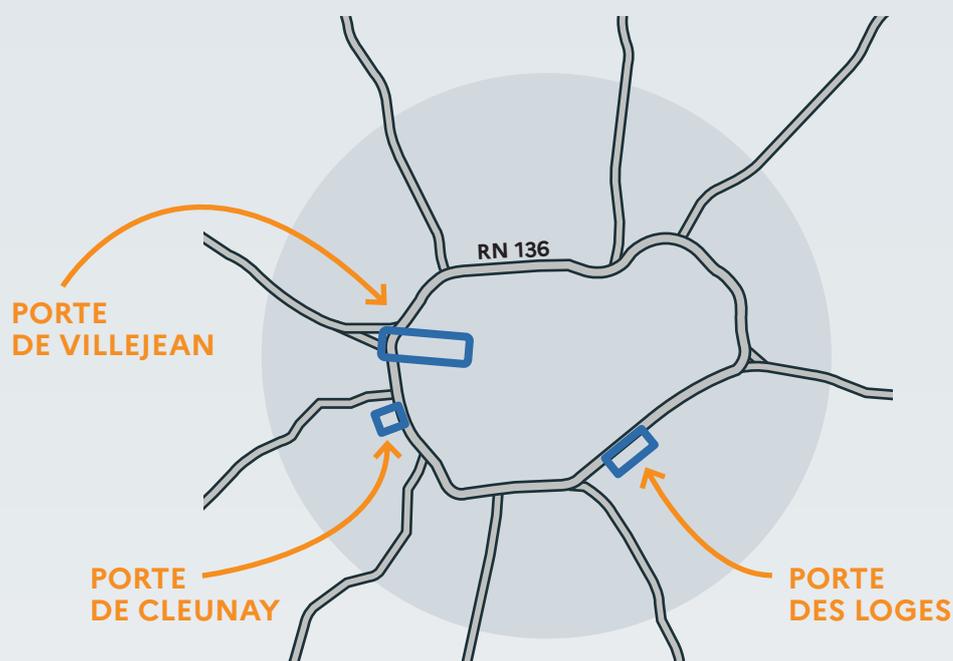
Les véhicules entrants sont libérés, par un feu jaune clignotant, dans un flux qui peut les accueillir sans ralentissement.

Les mesures de voies d'entrecroisement et de régulation d'accès seront combinées sur le secteur Porte de Bréquigny > Porte de Nantes en extérieur et sur le secteur Porte de Saint-Nazaire > Porte de Beauregard en intérieur.

Dans un premier temps, les régulations d'accès seront déployées et évaluées. Puis la combinaison des 2 mesures sera évaluée après la mise en service des voies d'entrecroisement. Dans un troisième temps, les régulations d'accès seront coupées le temps d'évaluer les voies d'entrecroisement.

Les évaluations menées à Nantes selon la même méthodologie ont permis de confirmer que la combinaison des régulations d'accès et des voies d'entrecroisement permettait les meilleurs gains.

## > AMÉNAGEMENTS SUR 3 PORTES



Trois portes de la rocade vont être aménagées pour améliorer les conditions de trafic, faciliter la circulation des transports en commun et améliorer la sécurité.

### 1 > PORTE DE VILLEJEAN

Le **prolongement des deux premières voies** de tourne-à-gauche sur l'avenue Charles Tillon permettra de stocker plus de véhicules. Les véhicules empruntant la direction du centre-ville ne seront plus bloqués sur l'avenue, ce qui limitera la congestion sur la rocade.

### 2 > PORTE DE CLEUNAY

Le **doublage de la bretelle de sortie en sens extérieur** sur la porte de Cleunay permettra de stocker plus de véhicules avant l'accès au rond-point de la Prévalaye. Les remontées de files sur la rocade seront ainsi évitées.

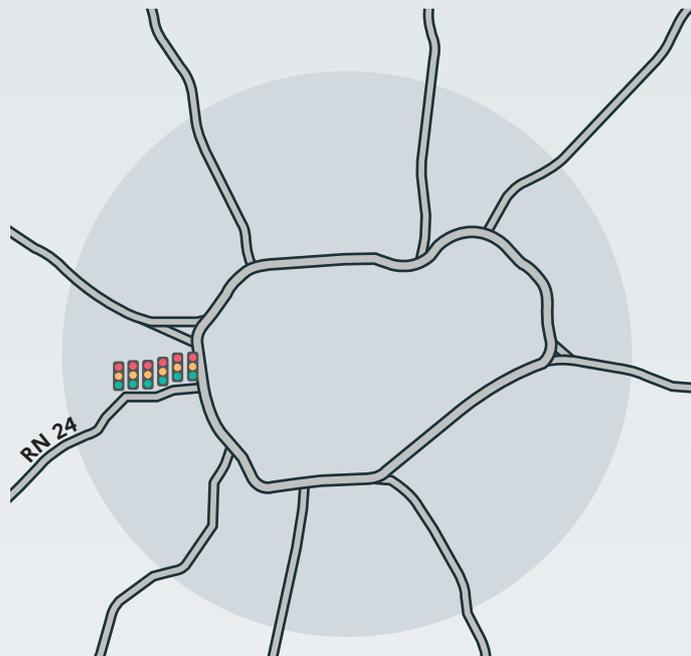
### 3 > PORTE DES LOGES

La **simplification du fonctionnement du carrefour à feux** porte des Loges permettra de réguler le trafic dans le secteur et de fiabiliser les temps de parcours des transports en commun.



## > AMÉLIORATION DE LA COORDINATION DES FEUX DE LA RN 24

Afin de faciliter l'accès au centre-ville depuis Lorient et fluidifier la traversée de la zone d'activités, **le système de feux tricolores sera modernisé.**

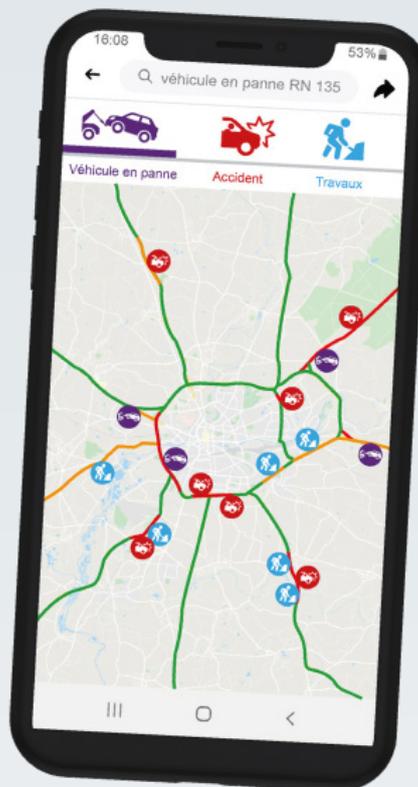


## → AMÉLIORER LA COORDINATION ENTRE LES ACTEURS ET LA DIFFUSION D'INFORMATION AUX USAGERS

### > UN OUTIL COMMUN D'INFORMATION AUX USAGERS

Les partenaires vont renforcer l'information aux usagers de la route et des transports en commun, en développant le partage des données trafic sur le réseau routier national, départemental et métropolitain et sur les transports de voyageurs.

Un outil unique sera développé d'ici 2024 permettant aux usagers de trouver toutes les informations relatives aux conditions de trafic routier, quel que soit le réseau emprunté.

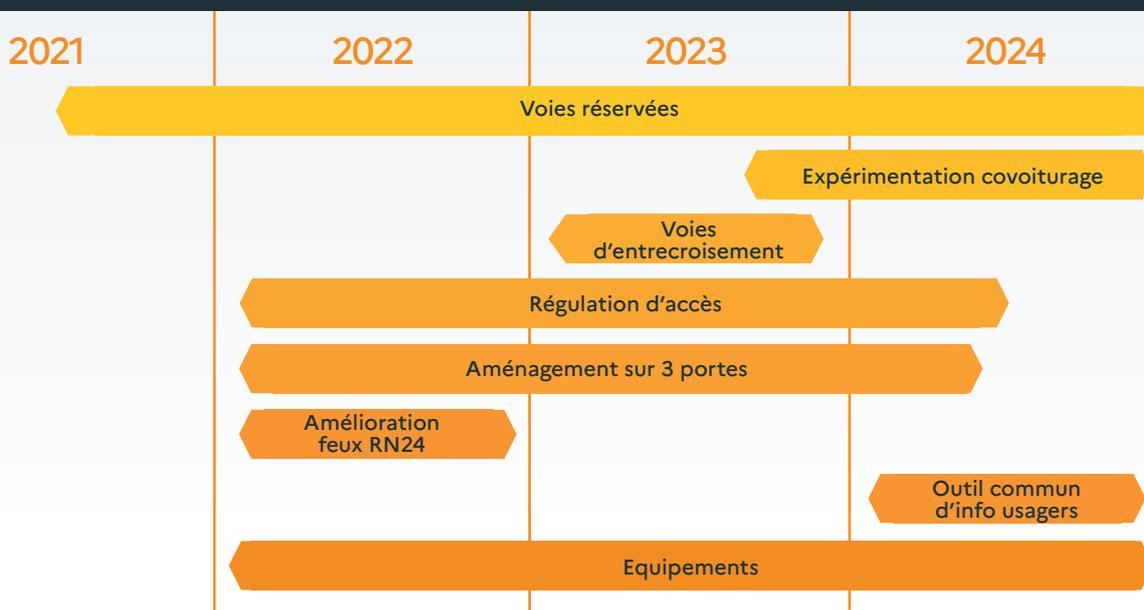


\* exemple d'illustration

### > DÉPLOIEMENT D'ÉQUIPEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

De **nouveaux panneaux d'information lumineux** seront déployés afin de compléter le parc existant. La **couverture caméra** sera également complétée afin de mieux superviser le trafic et gérer les accidents.

## PLANNING DE LA MISE EN OEUVRE DES MESURES



## 4

## UNE DÉMARCHE CO-CONSTRUITE AVEC UN COMITÉ CITOYEN

Fin 2020, les partenaires ont mené une concertation auprès de 40 citoyens tirés au sort afin de recueillir leurs propositions sur les projets envisagés sur la RN 137, en approche « Sud » de Rennes, et de développer les mesures d'accompagnement à mettre en place pour favoriser le report modal.



### → LES ACTIONS ENGAGÉES :

- **Développement des pôles d'échanges et des aires de service de covoiturage :** poursuite des aménagements, du développement des services et des connexions cyclables
- **Amélioration de la desserte transports en commun** des pôles multimodaux, à partir du réseau STAR et BreizhGo existants
- **Amélioration de l'accès à Fréville** depuis la voie réservée
- **Développement de l'information « mobilités » aux usagers** via un outil commun
- **Développement de la communication** pour favoriser le report modal

**Contact Presse Préfecture :**  
Bénédicte Villeroy de Galhau  
Tél : 02 99 02 11 80

**Contacts Presse DIR Ouest :**  
Nathalie Chouan  
Tél : 02 99 33 46 56  
Mission Communication  
Tél : 02 99 33 47 05

**Contact Presse Région Bretagne :**  
presse@bretagne.bzh  
Tél : 02 99 27 13 54

**Contact Presse Département Ille-et-Vilaine :**  
presse@ille-et-vilaine.bzh  
Tél : 02 99 02 35 32

**Contact Presse Rennes Métropole :**  
Chloé Jamin-Legeay  
c.jamin-legeay@rennesmetropole.fr  
Tél : 06 21 68 51 59



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BRETAGNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

